

---

# Stabilité des couples des migrants congolais : où et à quel moment le risque de divorce est important ?

Jocelyn Nappa\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université de Kinshasa – République démocratique du Congo

## Résumé

La migration comme facteur de transformation de la vie de couple peut conduire à une instabilité avec comme conséquence la rupture de l'union ou le divorce. Avec la migration, les couples mènent une vie transnationale, les relations et les rôles au sein de couple se redéfinissent, et l'influence de la grande famille diminue. La migration apparaît en ce sens comme un vecteur de transformation de la vie du couple et de l'organisation familiale. L'objectif de cette communication est de ressortir le risque de divorce lié à la migration, et la question principale est d'étudier le risque de divorce ou de séparation lié à la période où le couple vit en union transnationale.

Peu d'études se sont intéressées à vérifier l'hypothèse d'une instabilité consécutive à la vie transnationale d'un couple. Les études quantitatives abordent indirectement la question. Pour une raison ou une autre, l'un des conjoints peut refuser de rejoindre le conjoint primomigrant. Cette situation conduit évidemment à l'instabilité, mais n'est pas synonyme d'une rupture d'union ou d'un divorce. En effet, durant la période d'attente relativement longue de réunification familiale, le conjoint ou le reste de la famille se réorganise pour trouver un nouvel équilibre familial. Dans une étude sur l'issue des migrations internes et internationales en Afrique subsaharienne, Adepoju (2000) mentionne l'inversion des rôles où généralement la femme prend les commandes du foyer, et l'instabilité qui naît avec le départ du chef de ménage de sexe masculin. Nassogne (2013) dans une étude qualitative sur les couples des migrants congolais en Belgique, montre également comment la migration fragilise le couple, et comment toute une série de stratégies est mise en place pour que le couple vive ensemble tout en étant séparé. Ce qui manque, par contre, dans ces différentes études sur la population africaine subsaharienne, c'est l'énoncé d'une hypothèse vérifiée empiriquement sur l'existence d'un lien éventuel entre la migration et le divorce/ou la rupture de l'union durant la période où le couple vit géographiquement séparé.

L'étude sur la réunification du couple des migrants sénégalais montre que 13% d'unions transnationales se terminent par un divorce ou une séparation (Gonzales et al., 2013). La principale hypothèse de l'étude est que *la période de vie transnationale du couple accroît le risque de divorce ou de rupture de l'union* ”.

## Données et méthodes

Les données utilisées proviennent de l'enquête MAFE-Congo, réalisée en 2009 auprès d'un

---

\*Intervenant

échantillon représentatif de 1638 adultes (684 hommes et 954 femmes de 25 ans et plus) dans la ville de Kinshasa (Schoumaker et al., 2013). Les données utilisées proviennent de l'enquête MAFE-Congo, réalisée en 2009 auprès d'un échantillon représentatif de 1638 adultes (684 hommes et 954 femmes de 25 ans et plus) dans la ville de Kinshasa (Schoumaker et al., 2013). Des méthodes d'analyses descriptives et multivariées de données longitudinales sont utilisées. L'estimateur de Kaplan-Meier nous permet de décrire les entrées et les sorties de la cohabitation. Des analyses biographiques en temps discret sont utilisées pour étudier les facteurs explicatifs de ces événements.

**Mots-Clés:** couples transnationaux, retour, réunification du couple, séparation, biographies